

DECLARATION DES GOUVERNEMENTS LOCAUX ET REGIONAUX A LA PLATE-FORME MONDIALE DE 2019 POUR LA REDUCTION DES RISQUES DE CATASTROPHE

Les collectivités locales et régionales sont à l'avant-garde de la réduction des risques de catastrophe. Lorsque des catastrophes frappent les municipalités et les régions, les autorités locales doivent réagir en tant que première ligne d'intervention et de secours.

Ils sont la sphère gouvernementale la plus proche des communautés et sont parfaitement conscients de leurs spécificités, de leurs attentes et de leurs besoins. Le rôle des collectivités locales et régionales doit être largement compris non seulement du point de vue de l'efficacité des secours en cas de catastrophe, mais aussi pour l'élaboration de politiques de résilience, la gestion des risques et pour le renforcement de la communauté.

Depuis l'adoption du Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe en 2015 et en particulier depuis la dernière Plate-forme mondiale en 2017, le niveau local et régional a remarquablement contribué à réduire les risques de catastrophe et ont démontré leur engagement pour impliquer les communautés dans le développement de la résilience.

De nombreuses villes du monde entier ont mis en place des stratégies locales de gestion des risques de catastrophe et ont créé des départements spécifiques chargés de la réduction des risques de catastrophe, améliorant ainsi leur résilience et contribuant en même temps à la réalisation de l'objectif E du Cadre de Sendai. Beaucoup d'autres doivent encore accomplir cette tâche.

Parallèlement, le nombre de catastrophes au niveau mondial (ainsi que le nombre de pertes et de décès) continue d'augmenter à un rythme élevé. Les collectivités locales et régionales sont confrontées à de nouveaux défis en matière de gestion des risques de catastrophe liés à la fréquence croissante des événements extrêmes. Dans ce contexte, la cohérence et la synergie avec d'autres agendas mondiaux, tels que l'Accord de Paris, l'Agenda 2030 et le Nouvel Agenda urbain, sont indispensables.

Nous, Gouvernements locaux et régionaux, participants à la 6ème session de la Plate-forme mondiale pour la réduction des risques de catastrophe, réunis le 14 mai 2019 à Genève, Suisse :

Saluant l'impact positif de la Campagne Pour des villes résilientes et d'autres efforts internationaux de sensibilisation et de promotion d'une approche stratégique de la résilience.

Reconnaisant les résultats obtenus au niveau local et régional en matière de réduction des risques de catastrophe (RRC), nous renouvelons notre engagement à faire du Cadre d'action de Sendai un agenda important à l'horizon 2030.

Reconnaisant la nécessité d'agir pour le climat et nous nous engageons à contribuer à la mise en œuvre de l'Accord de Paris ainsi qu'à favoriser la cohérence et la synergie avec d'autres programmes mondiaux tels que l'Agenda 2030 et le nouvel agenda urbain dans notre action.

Demandant l'appui institutionnel, financier et technique des gouvernements nationaux et des organisations supranationales pour la réduction des risques de catastrophe afin d'accroître la résilience de nos villes et territoires.

Acceptant que la nature puisse fournir des services écosystémiques et une résilience face aux risques tels que la chaleur, les inondations, la sécheresse et la pollution. Si nous protégeons la nature, la nature nous protégera.

Renforçant les principes de bonne gouvernance, de participation de la communauté, d'engagement et de responsabilisation des dirigeants locaux.

Reconnaisant le rôle crucial que doivent jouer les réseaux de collectivités locales et régionales dans la localisation du cadre de Sendai, en favorisant l'apprentissage et la sensibilisation aux liens entre l'action locale et la réalisation des agendas mondiaux.

Dans ce contexte, nous :

Appelons les gouvernements nationaux et la communauté internationale à fournir un environnement favorable et consacrer des ressources suffisantes pour renforcer le mandat et accroître la capacité des collectivités locales et régionales à intensifier leurs efforts pour réduire les risques de catastrophes.

Appelons la communauté internationale, en première ligne de la réponse humanitaire, à rejoindre l'Alliance Mondiale pour les Crises Urbaines et à impliquer les gouvernements locaux dans leur approche et actions stratégiques.



Dans cette optique et avec la détermination de jouer un rôle dans la consolidation de communautés justes et résilientes, nous nous engageons à :

Examiner périodiquement les progrès réalisés au niveau local et régional en ce qui concerne la mise en œuvre du Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe 2015-2030.

Favoriser la réalisation de l'objectif E du Cadre de Sendai d'ici 2020 par la mise en place d'un apprentissage de ville à ville et le renforcement des capacités.

Veiller à ce que l'élaboration des stratégies soit inclusive et tienne compte des valeurs, des perspectives et des cultures des communautés locales et leur sagesse, en mettant pleinement à profit les connaissances et l'expérience locales.

Promouvoir la coopération à plusieurs niveaux avec le gouvernement national, les autres parties prenantes et la communauté internationale dans la mise en œuvre du Cadre de Sendai.

Favoriser la solidarité entre les collectivités locales par le biais de notre mouvement municipal mondial et de nos associations de collectivités locales et régionales.

Promouvoir la cohésion territoriale dans l'élaboration et la mise en œuvre des stratégies.

Impliquer les organisations de la société civile, les établissements d'enseignement, les organisations à but non lucratif et le secteur privé et les citoyens dans la localisation du Cadre de Sendai.

Continuer à soutenir la campagne " Pour des villes résilientes " et la suite qui en sera décidée, et faire des propositions mesurables et réalisables qui peuvent contribuer de manière significative à la RRC pour créer des communautés résilientes, plus particulièrement pour les femmes, les enfants, les personnes avec handicap et les populations les plus vulnérables.

Assurer des liens solides entre la localisation de l'Agenda 2030 et la mise en œuvre du Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe 2015-2030



ADOPTÉE À GENÈVE, LE 14 MAI 2019

